

Notice

Cette note a pour objet d'accompagner les entreprises postulantes à la qualification 8621 dans la production des photographies attendues dans le dossier technique.

Pour rappel, afin de compléter son ou ses chantiers de référence et de démontrer sa capacité à réaliser des travaux conformes à la définition de la catégorie de travaux demandée, l'entreprise doit fournir des photographies significatives pour un chantier de référence permettant d'en apprécier les points singuliers et/ou la qualité technique du chantier exécuté.

Exemple sur un chantier d'isolation thermique rapportée en sous-face d'un plancher donnant sur un local non chauffé :

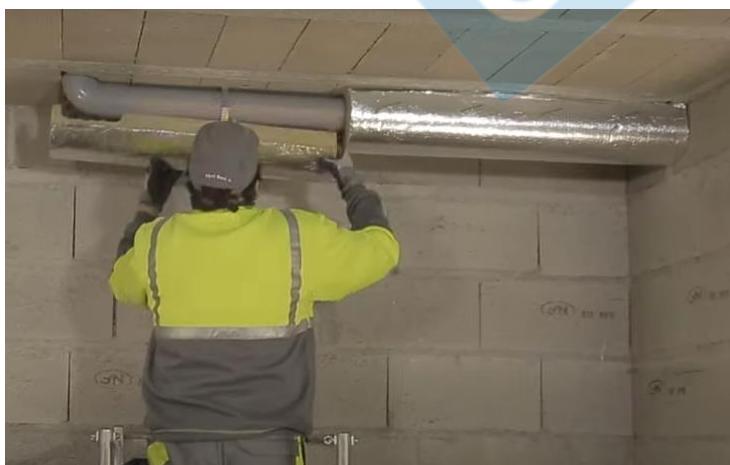
- Une vue d'ensemble de la sous-face du plancher et de l'isolant rapporté



- Une vue de détail sur la fixation de l'isolant



- Une vue de détail sur le passage des réseaux dans l'isolation (câbles, canalisations, gaines, conduits,...)



- Une vue de détail sur le traitement des éventuels luminaires présents en sous-face du plancher



Ressources utiles disponibles sur la QUALIBATHEQUE, accessible depuis votre [espace entreprise](#) :

- Recommandations professionnelles « Règles de l'Art Grenelle Environnement » (RAGE) sur le thème « Isolation en sous-face des planchers bas »
➤ Fiche d'autocontrôle des travaux relatif à « Isolation de plancher bas par projection »

Autre ressource utile :

- Retour d'expériences publié par l'AQC sur le thème « L'isolation en sous-face des planchers bas en rénovation : 12 enseignements à connaître » ([lien](#))